



Ordre
des ergothérapeutes
du Québec



PRIX *et* MENTIONS

*de l'Ordre
des ergothérapeutes
du Québec*

APPEL DE CANDIDATURES

2011

Mention d'excellence

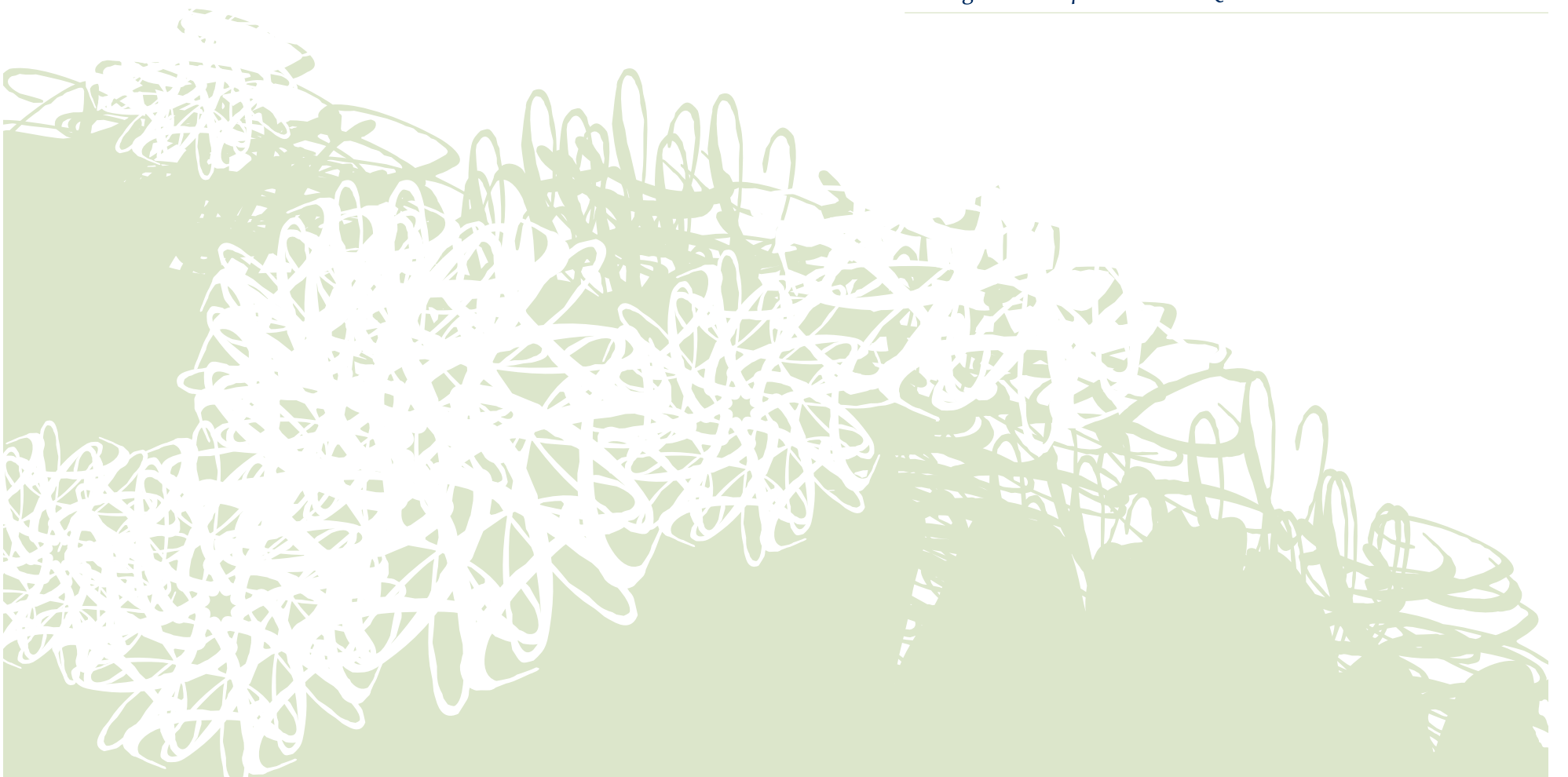
Bourse de recherche Anne-Lang-Étienne (projet de doctorat)

Prix Ginette-Théorêt

Bourse de recherche Anne-Lang-Étienne (projet de maîtrise)

Prix Nicole-Ébacher

Programme de partenariat OEQ-REPAR





PRIX et MENTIONS

Prix et mentions de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec

L'Ordre des ergothérapeutes du Québec (OEQ) décerne chaque année des prix et des mentions afin de reconnaître la contribution exceptionnelle d'ergothérapeutes ou d'étudiants à la mise en valeur, à l'accroissement, à la promotion et à l'actualisation des compétences en ergothérapie. Ces personnes, grâce à leurs actions significatives, sont reconnues par leurs pairs ainsi que par l'Ordre comme des individus constamment préoccupés par la qualité des services d'ergothérapie offerts à la population québécoise. L'OEQ souligne ainsi leur apport important à sa mission de protection du public.

LE COMITÉ PRIX ET MENTIONS

Le comité Prix et mentions, composé de trois à cinq membres de l'Ordre provenant de secteurs d'activités variés, a pour mandat :

- ◆ d'étudier les candidatures soumises aux concours du programme Prix et mentions de l'OEQ et de recommander les lauréats au comité exécutif ou au Conseil d'administration,
- ◆ d'analyser le processus de sélection des lauréats pour les concours du programme et de proposer les ajustements jugés pertinents.

La coordination du programme et la présidence du comité sont assumées par un membre de la permanence de l'Ordre. Le comité est constitué des ergothérapeutes suivants :

Geneviève Côté-Leblanc;
Danick Jean-Vernet;
Noémie Ross;
Diane Méthot, présidente.

Subvention de recherche — Programme de partenariat OEQ-REPAR

Depuis 2010, l'OEQ est associé au Réseau provincial de recherche en adaptation-réadaptation (REPAR) afin de promouvoir le développement de la pratique basée sur des preuves scientifiques en soutenant la recherche clinique en ergothérapie dans le domaine de la déficience physique.

LE COMITÉ D'ÉVALUATION

Les demandes sont évaluées par un comité bipartite composé de représentants des deux organismes partenaires, dont un du Conseil scientifique du REPAR (un membre clinicien, un membre régulier ou un étudiant post-doctoral), un membre du comité Prix et mentions de l'OEQ et un membre de l'OEQ détenant un doctorat.

APPEL DE CANDI

Mention d'excellence 2011



La Capitale
assurances générales

La Mention d'excellence
est offerte en association avec

L'OEQ décerne un prix à un ergothérapeute de plus de 15 années d'expérience dont la carrière et les réalisations professionnelles évoluent sous le signe de l'excellence. Cette distinction souligne les qualités personnelles exceptionnelles, l'implication et les actions de mise en valeur, de promotion et d'actualisation des compétences en ergothérapie. L'ensemble de ces réalisations a des effets positifs importants sur la profession.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- 1) Contribue activement à l'évolution des compétences en ergothérapie par ses réalisations dans les domaines clinique, administratif ou scientifique.
- 2) Participe au rayonnement de la profession par la mise en valeur et la promotion des compétences particulières des ergothérapeutes.
- 3) Fait preuve de leadership à l'intérieur ou à l'extérieur de la profession.
- 4) Démonstre de la constance dans sa poursuite de l'excellence.
- 5) Possède des qualités humaines appréciables qui ont une influence importante sur l'accroissement des compétences en ergothérapie et le rayonnement de la profession (souci d'entraide et de partage, disponibilité, accessibilité, créativité).
- 6) Présente un document de mise en candidature de qualité (clarté, respect des critères d'évaluation, qualité de la langue).

PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE

La période de mise en candidature pour la Mention d'excellence 2011 s'étend du 1^{er} novembre au 1^{er} décembre 2011. Nous faisons appel à vous pour nous suggérer une candidature qui répond à ces critères. Votre collaboration est précieuse. Elle permettra au jury de prendre une décision éclairée et représentative.

DOCUMENT DE MISE EN CANDIDATURE

Le document de mise en candidature doit comprendre les éléments suivants :

- ◆ le formulaire de mise en candidature est disponible sur le site Web de l'Ordre, à la page « Mise en candidature » (Accueil > L'Ordre > Prix et mentions > Mise en candidature);
- ◆ le curriculum vitae détaillé du candidat mettant en valeur les critères d'évaluation pour la Mention d'excellence;
- ◆ une lettre de présentation rédigée par la personne qui propose la candidature (longueur : 2 pages maximum, double interligne, police de 12 points).

NATURE DU PRIX

Une œuvre d'art d'une valeur de 1 000 \$, au choix du lauréat. Le lauréat sera invité à participer au jury de sélection pour la Mention d'excellence 2012.

CONDITIONS PARTICULIÈRES

- ◆ Les membres du Conseil d'administration et du jury ne peuvent poser leur candidature.
- ◆ La Mention d'excellence ne peut être attribuée qu'une seule fois à une même personne.
- ◆ La Mention d'excellence peut être attribuée à titre posthume ou accordée à un candidat retraité, s'il conserve un lien avec l'OEQ.
- ◆ S'il le juge opportun, l'Ordre peut demander au lauréat de prononcer une allocution lors de la remise du prix ou encore de rédiger un texte en vue d'une publication. L'Ordre détiendrait tous les droits de reproduction de cet article sous quelque forme que ce soit, incluant toute diffusion sur le Web.
- ◆ Le jury peut recommander de n'attribuer aucun prix, dans le cas où les candidats ne répondent pas de façon satisfaisante aux critères d'évaluation.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à la reconnaissance de l'excellence en ergothérapie. Nous vous invitons à retourner votre document de mise en candidature au siège social de l'OEQ avant le 1^{er} décembre 2011, par courrier postal ou électronique (le cachet de la poste ou la date d'envoi du courriel faisant foi). Pour toute question, communiquez avec Karine Ouimet au 514 844-5778, poste 250 ou à ouimetk@oeq.org.

Fier assureur des activités professionnelles des membres de l'Ordre

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question sur votre programme d'assurance.

1 800 644-0607
lacapitale.com


La Capitale
Assurances générales

CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES

DATURES 2011

Bourse de recherche Anne-Lang-Étienne 2011

PROJET DE DOCTORAT

La Bourse de recherche
Anne-Lang-Étienne (doctorat)
est offerte en association avec



L'OEQ décerne chaque année une bourse pour un projet de recherche en voie de réalisation dans le cadre d'un programme d'études de doctorat présentant un intérêt particulier pour l'ergothérapie. Veuillez noter que seuls les projets de doctorat de recherche comportant la rédaction d'une thèse ou d'un article scientifique seront étudiés. Les projets réalisés dans le cadre de l'obtention d'un diplôme de nature professionnelle ou appliquée seront exclus. Les projets soumis peuvent être rédigés en français ou en anglais.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- 1) **Applicabilité** : Le projet d'étude démontre aura des retombées concrètes sur les compétences des ergothérapeutes.
- 2) **Pertinence** : Le projet d'étude démontre qu'il répond à un besoin des ergothérapeutes dans leur pratique.
- 3) **Originalité** : Le projet d'étude démontre qu'il explore de nouvelles avenues, qu'il s'intéresse à une problématique contemporaine encore peu investie par la recherche en ergothérapie ou qu'il aborde un sujet connu d'une manière novatrice.
- 4) **Clarté des objectifs** : Le projet d'étude démontre clairement les objectifs visés et les résultats attendus.
- 5) **Qualité de la présentation** : Les documents soumis sont écrits de manière concise, précise et conforme aux règles de l'appel de candidatures. La qualité de la langue est adéquate (vocabulaire, grammaire, syntaxe).

PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE

La période de mise en candidature pour la bourse de recherche Anne-Lang-Étienne (projet de doctorat) 2011 s'étend du 1^{er} novembre au 1^{er} décembre 2011.

DOCUMENT DE MISE EN CANDIDATURE

Le document de mise en candidature doit comprendre les éléments suivants :

- ◆ le formulaire de mise en candidature disponible sur le site Web de l'Ordre, à la page « Mise en candidature » (Accueil > L'Ordre > Prix et mentions > Mise en candidature);
- ◆ sur une page distincte ne comportant que le titre de votre projet (ce document doit demeurer anonyme), décrivez votre projet d'étude en vous basant sur les critères d'évaluation mentionnés précédemment.

Règles de rédaction : 2 pages maximum, double interligne, police de 12 points. Toute partie de texte excédant la limite de pages sera omise par le jury de sélection. Les références peuvent être intégrées en bas de page.

NATURE DU PRIX

Bourse de 1000 \$ pour le projet de doctorat.
Le lauréat sera invité à participer au jury de la bourse de recherche Anne-Lang-Étienne (projet de doctorat) 2012.

CONDITIONS PARTICULIÈRES

- ◆ Les membres du Conseil d'administration et du jury ne peuvent poser leur candidature.
- ◆ Un même projet ne peut être soumis plus d'une fois.
- ◆ Le lauréat s'engage à fournir, à la demande de l'Ordre, un article sur sa recherche aux fins de publication par l'Ordre, qui détiendrait tous les droits de reproduction de cet article sous quelque forme que se soit, incluant toute diffusion sur le Web.
- ◆ Le jury peut recommander de n'attribuer aucun prix, dans le cas où les projets présentés ne répondent pas de façon satisfaisante aux critères d'évaluation.

L'OEQ tient à souligner l'importante contribution de ses membres à l'avancement des connaissances en ergothérapie. Vous êtes donc invités à envoyer votre document de mise en candidature au siège social de l'OEQ avant le 1^{er} décembre 2011, par courrier postal ou électronique (le cachet de la poste ou la date d'envoi du courriel faisant foi). Pour toute question, communiquez avec Karine Ouimet au 514 844-5778, poste 250 ou à ouimetk@oeq.org.

Procédures de mises en candidature

Afin de proposer votre candidature ou celle d'un collègue pour l'un des concours du programme Prix et mentions de l'OEQ, vous devez fournir l'ensemble des documents énumérés dans l'appel de candidature du prix en question. Soyez attentifs, car les documents requis diffèrent d'un prix à l'autre. Pour obtenir les formulaires de mise en candidature, rendez-vous au www.oeq.org, à la page « Prix et mentions » de la section « L'Ordre ». Vous pouvez aussi demander la version papier de ces documents en vous adressant à Karine Ouimet au 514 844-5778, poste 250, ou à ouimetk@oeq.org.

LAURÉATS POUR L'ANNÉE 2010

MENTION D'EXCELLENCE

Marie-France Jobin, erg.
Hôpital Juif de réadaptation de Laval

BOURSE DE RECHERCHE ANNE-LANG-ÉTIENNE (DOCTORAT)

Laurence Roy, erg.
Candidate au doctorat en sciences biomédicales (option réadaptation) à l'Université de Montréal

PRIX GINETTE-THÉORËT

Équipe de conduite automobile du Centre de réadaptation Constance-Lethbridge
Dana Benoît, erg.
Carolle Leroux, erg.
Nathalie Maertens, erg.
Alyssa Merilees, erg.
Martin Presseau, erg.
Minh-Thy Truong, erg.

BOURSE DE RECHERCHE ANNE-LANG-ÉTIENNE (MAÎTRISE)

Karen Smith, erg.
Candidate à la maîtrise en éthique de l'Université du Québec à Rimouski

Le programme Prix et mentions de l'OEQ comprend aussi les trois prix suivants, pour lesquels il n'y a pas d'appel de candidature auprès des membres de l'Ordre.

PRIX NICOLE-ÉBACHER

Chaque année, l'OEQ accorde une mention à un ergothérapeute qui s'est démarqué par son action bénévole dans le contexte des activités de l'Ordre. La permanence de l'OEQ ainsi que les présidents de ses divers comités sont invités chaque année à soumettre des candidatures au comité Prix et mentions.
Céline Ayotte, erg.
CLSC du Centre-de-la-Mauricie

MÉRITE DU CIQ

Les mérites du CIQ sont décernés par le Conseil interprofessionnel du Québec sur recommandation des ordres professionnels et remis à l'un de leurs membres qui s'est distingué au service de sa profession et de son ordre professionnel.
Jacqueline Rousseau, erg.
Professeur à l'Université de Montréal

PRIX DE L'ORDRE DES ERGOTHÉRAPEUTES DU QUÉBEC

Le prix de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec est attribué au finissant en ergothérapie de chacun des trois programmes universitaires québécois qui a obtenu le meilleur résultat pour l'ensemble de la formation clinique.
Myriam Chrétien-Vincent — Université Laval
Mylène Dumouchel — Université McGill
Marie Danielle Allard-Breton — Université de Montréal

N. B. Une notice biographique de chacun des lauréats est disponible à la page « Prix et mentions » de la section « L'Ordre » du site Web de l'Ordre.

Votre groupe fait de vous
quelqu'un de privilégié

Le partenariat entre l'Ordre des ergothérapeutes du Québec et La Personnelle vous donne accès au plus important assureur de groupe auto et habitation au Québec et l'un des leaders au pays. Voilà qui est tout à votre avantage.

La Personnelle est fière partenaire de l'Ordre!

Demandez une soumission
1 888 GROUPES
(1 888 476-8737)
lapersonnelle.com/oeq

Ordre
des ergothérapeutes
du Québec
OEQ

laPersonnelle
Assurance de groupe auto et habitation

MC Marque de commerce de La Personnelle, compagnie d'assurances.

Prix Ginette-Théorêt 2011

Le prix Ginette-Théorêt
est offert en association avec



L'OEQ décerne un prix à un ergothérapeute ou à un groupe d'ergothérapeutes du milieu clinique qui s'est particulièrement distingué parmi ses pairs au cours des deux dernières années. Cette distinction souligne les qualités personnelles exceptionnelles, l'implication et les actions de mise en valeur, de promotion et d'actualisation des compétences en ergothérapie dans son milieu d'exercice ou dans son secteur d'activité.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- 1) Son implication importante dans son milieu d'exercice ou dans son secteur d'activité permet :
 - l'actualisation des compétences des ergothérapeutes,
 - la mise en valeur et la promotion des compétences des ergothérapeutes.
- 2) Son dynamisme et son leadership incitent constamment les ergothérapeutes de son milieu d'exercice ou de son secteur d'activité à améliorer leurs compétences afin que ceux-ci offrent des services d'ergothérapie de la plus haute qualité.
- 3) Sa créativité permet une utilisation novatrice des compétences des ergothérapeutes de son milieu d'exercice ou de son secteur d'activité.
- 4) Ses qualités humaines appréciables ont une influence importante sur la compétence des ergothérapeutes de son milieu d'exercice ou de son secteur d'activité (souci d'entraide et de partage, disponibilité, accessibilité).
- 5) La présentation du document de sa mise en candidature est de qualité (clarté, respect des critères d'évaluation, qualité de la langue).

PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE

La période de mise en candidature pour le prix Ginette-Théorêt 2011 s'étend du 1^{er} novembre au 1^{er} décembre 2011. Nous faisons appel à vous pour nous suggérer une candidature qui répond à ces critères. Votre collaboration est précieuse. Elle permettra au jury de prendre une décision éclairée et représentative.

DOCUMENT DE MISE EN CANDIDATURE

Le document de mise en candidature doit comprendre les éléments suivants :

- ◆ le formulaire de mise en candidature est disponible sur le site Web de l'Ordre, à la page « Mise en candidature » (Accueil > L'Ordre > Prix et mentions > Mise en candidature);
- ◆ pour chacun des 4 premiers critères d'évaluation énumérés précédemment, écrire un court texte de 15 lignes maximum, double interligne, police de 12 points;
- ◆ tout texte excédant les 15 lignes sera omis par le jury;
- ◆ chaque paragraphe doit débiter par le libellé du critère d'évaluation correspondant :
 - implication importante dans son secteur d'activité (15 lignes);
 - dynamisme et leadership (15 lignes);
 - créativité (15 lignes);
 - qualités humaines appréciables (15 lignes).

NATURE DU PRIX

Une bourse de 750 \$.

Le lauréat sera invité à participer au jury du prix Ginette-Théorêt 2012.

CONDITIONS PARTICULIÈRES

- ◆ Les membres du Conseil d'administration et du jury ne peuvent poser leur candidature.
- ◆ Le prix Ginette-Théorêt ne peut être attribué qu'une seule fois à une même personne.
- ◆ Le jury peut recommander de n'attribuer aucun prix, dans le cas où les candidats présentés ne répondent pas de façon satisfaisante aux critères d'évaluation.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à la reconnaissance de l'excellence en ergothérapie et nous vous invitons à retourner votre document de mise en candidature au siège social de l'OEQ avant le 1^{er} décembre 2011, par courrier postal ou électronique (le cachet de la poste ou la date d'envoi du courriel faisant foi). Pour toute question, communiquez avec Karine Ouimet au 514 844-5778, poste 250, ou à ouimetk@oeq.org.

Bourse de recherche Anne-Lang-Étienne 2011

PROJET DE MAÎTRISE

L'OEQ décerne chaque année une bourse pour un projet de recherche en voie de réalisation dans le cadre d'un programme d'études de maîtrise présentant un intérêt particulier pour l'ergothérapie. Veuillez noter que seuls les projets de maîtrise de recherche comportant la rédaction d'un mémoire ou d'un article scientifique seront étudiés. Les projets réalisés dans le cadre de l'obtention d'un diplôme de nature professionnelle ou appliquée seront exclus. Les projets soumis peuvent être rédigés en français ou en anglais.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- 1) Applicabilité : Le projet d'étude démontre qu'il aura des retombées concrètes sur les compétences des ergothérapeutes.
- 2) Pertinence : Le projet d'étude démontre qu'il répond à un besoin des ergothérapeutes dans leur pratique.
- 3) Originalité : Le projet d'étude démontre qu'il explore de nouvelles avenues, qu'il s'intéresse à une problématique contemporaine encore peu investie par la recherche en ergothérapie ou qu'il aborde un sujet connu d'une manière novatrice.
- 4) Clarté des objectifs : Le projet d'étude démontre clairement les objectifs visés et les résultats attendus.
- 5) Qualité de la présentation : Les documents soumis sont écrits de manière concise, précise et conforme aux règles édictées à l'appel de candidatures. La qualité de la langue est adéquate (vocabulaire, grammaire, syntaxe).

PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE

La période de mise en candidature pour la bourse de recherche Anne-Lang-Étienne (projet de maîtrise) 2011 s'étend du 1^{er} novembre au 1^{er} décembre 2011.

DOCUMENT DE MISE EN CANDIDATURE

Le document de mise en candidature doit comprendre les éléments suivants :

- ◆ le formulaire de mise en candidature disponible sur le site Web de l'Ordre, à la page « Mise en can-

didature » (Accueil > L'Ordre > Prix et mentions > Mise en candidature);

- ◆ sur une page distincte ne comportant que le titre de votre projet (ce document doit demeurer anonyme), décrivez votre projet d'étude en vous basant sur les critères d'évaluation mentionnés précédemment.

Règles de rédaction : 2 pages maximum, double interligne, police de 12 points. Toute partie de texte excédant la limite de pages sera omise par le jury. Les références peuvent être intégrées en bas de page.

NATURE DU PRIX

Bourse de 750 \$ pour le projet de maîtrise.

Le lauréat sera invité à participer au jury de la bourse de recherche Anne-Lang-Étienne (projet de maîtrise) 2012.

CONDITIONS PARTICULIÈRES

- ◆ Les membres du Conseil d'administration et du jury ne peuvent poser leur candidature.
- ◆ Un même projet ne peut être soumis plus d'une fois.
- ◆ Le lauréat s'engage à fournir, à la demande de l'Ordre, un article sur sa recherche aux fins de publication par l'Ordre, qui détiendrait tous les droits de reproduction de cet article sous quelque forme que se soit, incluant toute diffusion sur le Web.
- ◆ Le jury peut recommander de n'attribuer aucun prix, dans le cas où les projets présentés ne répondent pas de façon satisfaisante aux critères d'évaluation.

L'OEQ tient à souligner l'importante contribution de ses membres à l'avancement des connaissances en ergothérapie. Vous êtes donc invités à envoyer votre document de mise en candidature au siège social de l'OEQ avant le 1^{er} décembre 2011, soit par courrier postal ou électronique (le cachet de la poste ou la date d'envoi du courriel faisant foi). Pour toute question, communiquez avec Karine Ouimet au 514 844-5778, poste 250, ou à ouimetk@oeq.org.

Subvention de recherche – Programme de partenariat OEQ-REPAR



L'OEQ et le Réseau provincial de recherche en adaptation-réadaptation ont établi un partenariat visant à promouvoir le développement de la pratique basée sur des preuves scientifiques en soutenant la recherche clinique en ergothérapie. Le programme attribue une subvention de recherche de 15 000 \$ à un ergothérapeute clinicien souhaitant réaliser un projet de recherche dans le domaine de la déficience physique.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- 1) Qualité du dossier du demandeur : expérience professionnelle et expérience de recherche, publications, communications orales ou écrites.
- 2) Démonstration que le demandeur principal (ergothérapeute) joue un rôle prépondérant dans la réalisation du projet.
- 3) Démonstration qu'une équipe solide a été mise sur pied et que celle-ci possède des expertises cliniques et de recherche.
- 4) Qualité scientifique du projet : clarté des objectifs et de la problématique, valeur scientifique de la méthode préconisée.
- 5) Potentiel des retombées du projet sur la pratique clinique en ergothérapie et l'appréciation des preuves scientifiques.
- 6) Faisabilité du projet : ressources humaines et matérielles, calendrier, accessibilité aux patients et aux renseignements recherchés.
- 7) Démonstration de réseautage multidisciplinaire ou multicentrique considérée comme un atout.

PRÉSENTATION DES DEMANDES

La demande doit présenter, dans un texte à simple interligne en utilisant une police Times New Roman de 12 points et des marges de 2,54 cm, les éléments suivants :

- ◆ la pertinence et l'originalité du projet proposé par rapport à la pratique clinique en adaptation-réadaptation et le développement d'une pratique basée sur les preuves scientifiques, auprès d'une clientèle souffrant d'une déficience physique;
- ◆ la description claire d'un objectif réaliste et de la population à l'étude (critères d'inclusion et d'exclusion);

- ◆ les méthodes proposées et le plan d'analyse;
- ◆ la démonstration de la diversité et de la complémentarité des disciplines ou des méthodologies utilisées pour réaliser le projet soumis;
- ◆ la liste bibliographique des sources documentaires les plus pertinentes;
- ◆ l'échéancier et les prévisions budgétaires pour l'utilisation des fonds;
- ◆ un plan de transfert et d'échange des connaissances liés au projet.

N. B. : Le document, de six pages maximum, n'inclut pas le budget ni les références bibliographiques. Aucune autre annexe ne sera transmise aux évaluateurs. La demande doit démontrer que le projet soumis ne chevauche pas d'autres projets ayant obtenu un financement antérieur du REPAR, une bourse de l'OEQ ou un financement d'autres organismes subventionnaires.

Un CV de chacun des auteurs de la demande doit aussi accompagner la demande (activités des cinq dernières années seulement). Ce CV présente les diplômes obtenus, les bourses et les distinctions reçues, l'expérience professionnelle et de recherche, le bilan des activités de formation continue les plus pertinentes, les communications orales et écrites ainsi que les activités menées au sein de l'Ordre. Un CV préparé pour un organisme subventionnaire reconnu (ex : FRSQ, FQRSC, IRSC ou FQRNT) peut être utilisé.

MONTANT

Subvention de 15 000 \$ non renouvelable. La durée maximale du projet est de deux ans, débutant à la date d'émission du chèque.

L'obtention de la subvention sera conditionnelle à la présentation d'une attestation de conformité en éthique émise par un comité d'éthique de la recherche. L'attestation peut être fournie avant ou après l'attribution de la subvention.

Les fonds non utilisés à la fin de l'étude seront retournés en proportion du montant investi à chacun des deux organismes subventionnaires (OEQ et REPAR).

CONDITIONS PARTICULIÈRES

- ◆ Ne pas être inscrit à un programme d'études supérieures.
- ◆ Être membre de l'OEQ.
- ◆ Être membre clinicien ou associé du REPAR.

(N. B. : Si l'ergothérapeute n'est pas membre du REPAR, il doit faire une demande d'adhésion au REPAR simultanément à la demande de subvention. L'attribution d'une subvention OEQ-REPAR sera conditionnelle à son acceptation comme membre du REPAR.)

- ◆ Détenir au moins un diplôme de maîtrise, de type recherche, ou posséder une expérience équivalente en recherche¹.
- ◆ Présenter une demande de projet clinique en tant que chercheur principal (premier auteur de la demande) en équipe avec un ou des cliniciens ou chercheurs.
- ◆ Être soutenu par un chercheur reconnu.
- ◆ Ne pas avoir reçu une bourse de l'OEQ pour le même projet.

ENGAGEMENT DU RÉCIPiendaIRE

- 1) Présenter ses résultats lors d'un congrès-colloque ou d'un autre événement de son choix.
- 2) Rédiger un article pour publication par l'Ordre (cet article devra permettre aux cliniciens touchés par la problématique de comprendre les retombées concrètes des résultats obtenus sur leur pratique).
- 3) Faire mention des sources de financement (organismes subventionnaires : OEQ et REPAR) lors de présentations ou de publications des résultats du projet subventionné.
- 4) Réaliser le projet dans les 24 mois (2 ans) suivant l'émission du chèque de la subvention.
- 5) Déposer un rapport d'étape scientifique et financier huit mois après le début du projet de recherche et un rapport final trois mois après la fin du projet de recherche. Le rapport final devra inclure les retombées scientifiques, telles que les abrégés, les communications, les articles et les subventions subséquentes. De plus, le récipiendaire s'engage à communiquer les retombées ultérieures au dépôt du rapport final.

DATE DE SOUMISSION

Un original et trois copies de la demande, incluant le formulaire de signatures disponible sur le site Web du REPAR (www.repar.ca) et le CV, doivent être envoyés par la poste ou être déposés au bureau de coordination du REPAR au plus tard le 13 février 2012 à 16 heures (le cachet de la poste faisant foi pour les envois postaux).

¹ Le candidat qui ne détient pas de maîtrise doit démontrer clairement dans son CV qu'il a une expérience équivalente. Les projets de recherche auxquels il a participé dans les cinq dernières années doivent être détaillés de même que son rôle, ses réalisations (publications, présentations, rédaction d'un rapport de recherche) et le temps consacré à chacune de ses activités.